

Le capital social : essai de cartographie wallonne

Marc Jacquemain

Marc Jacquemain : Chargé de cours à l'Université de Liège

Dans les débats précédant les différentes phases de la fédéralisation de la Belgique, la question de «l'unité» de la Wallonie a souvent été soulevée : historiquement, cette unité peut être questionnée puisque, par exemple, la principauté de Liège (qui allait, ne l'oublions pas, jusqu'à Bouillon) connut souvent un sort différent de celui du Hainaut ou du Brabant. Linguistiquement et folkloriquement, l'Est et l'Ouest de la Wallonie se distinguent au point de rendre très difficile l'intercompréhension entre le picard et le wallon de Liège par exemple. Enfin, la révolution industrielle a accentué le contraste entre une Wallonie plutôt rurale, s'étendant du Nord au Sud entre le Luxembourg et le Brabant et une Wallonie industrielle, le long du sillon Sambre et Meuse, aujourd'hui en crise structurelle après avoir constitué, peut-être, la société économiquement la plus avancée du monde au milieu du XIXe siècle. L'accumulation de ces «sédimentations historiques» peut donner un certain crédit à l'idée d'une «Wallonie *patchwork*».

Dès lors, on a souvent entendu au sein du débat public wallon, jusque dans les années 80, que «*La Wallonie n'était finalement qu'une collection de sous-régions sans unité propre*». Quelle qu'ait pu être sa pertinence historique, cette idée est aujourd'hui devenue anecdotique, pour une raison toute simple : l'histoire a tranché. La mise en cause de l'unité de la Wallonie, qui était sans doute surtout un argument contre le fédéralisme, est devenue obsolète avec la poursuite de la fédéralisation et de l'installation des Régions dans le paysage institutionnel de la Belgique. Quoi qu'il en ait été du passé, on voit mal pour le futur s'ouvrir une nouvelle discussion sur la réalité du fait régional.

Cela ne signifie pas que la Wallonie serait devenue homogène par la magie de la réforme institutionnelle. La crise de l'ancien sillon industriel s'accompagne d'une paupérisation spécifique tandis que, par exemple, d'autres régions ont pu bénéficier de l'installation ou du déplacement d'institutions importantes (Namur, comme capitale politique ou le Brabant wallon, avec l'arrivée de l'UCL dans les années 70...). D'anciennes régions rurales sont assez souvent devenues des lieux d'accueil plus attrayants pour les entreprises de la «société de la connaissance» que les bassins autrefois prospères, sur lesquels pèsent les séquelles d'une désindustrialisation massive. On sait aussi que la fragilisation sociale a frappé davantage l'Ouest (Centre, Pays Noir), ce qui a d'ailleurs valu au Hainaut l'obtention des fonds européens liés à l'Objectif 1.

Comment ces différences entre territoires se traduisent-elles dans les pratiques et attitudes des Wallons ? L'enquête menée en 2003-2004 par l'IWEPS et le CLEO-ULg¹ peut servir de base à une première réflexion. En effet, portant sur 2500 personnes - ce qui est exceptionnel à l'échelle de la Région wallonne - elle permet une décomposition géographique des réponses, au moins entre les différentes provinces. On peut donc approcher, sur toute une série de dimensions ayant fait l'objet de l'enquête, ce qui distingue, par exemple, un Hennuyer d'un Liégeois ou un Brabançon d'un Luxembourgeois.

La présente contribution vise simplement à présenter cette première description, matériau possible pour des investigations futures. Cette analyse investigate donc, par rapport aux autres contributions

de ce volume, un aspect plus «structurel» de la logique de l'identité : elle ne s'intéressera pas à l'identification à un groupe ou à un territoire, mais plutôt aux pratiques relationnelles et aux attitudes susceptibles de sous-tendre ces identifications (ou, le cas échéant, de s'en nourrir). L'objectif est ici de voir dans quelle mesure ces pratiques et attitudes varient entre les différentes provinces wallonnes. Après un rapide portrait des différences sociologiques «objectives» entre les provinces, on s'attachera à trois dimensions qui ont fait l'objet de l'enquête : les ressources relationnelles, les éléments de «vécu subjectif», l'engagement social et public. Tous ces éléments ont un rapport avec la théorie du «capital social» qui a guidé notre enquête quantitative.

Les théories récentes du «capital social»² défendent l'idée générale suivante : l'ampleur et la densité des réseaux de relations interpersonnelles au sein d'un territoire facilitent le développement général de la confiance et des normes de réciprocité. Via ces mécanismes, elles favorisent la résolution des problèmes communs en encourageant l'action collective. En conséquence, les réseaux de relations interpersonnelles (et leurs outputs supposés en termes de confiance ou de normes sociales) peuvent être considérés comme une forme de «capital» collectif dont une région, une ville, une communauté peut se servir pour améliorer sa situation dans tous les domaines : productivité, qualité de la gouvernance, santé, éducation, sécurité, etc.³.

Si cette théorie «tient», on doit donc s'attendre à ce que le «niveau de capital social» dans différents territoires soit corrélé avec les niveaux d'éducation, de sécurité, de développement économique, etc. Est-ce le cas ? Pour esquisser une première réponse à ces questions, l'article compare sur ces différentes dimensions les cinq provinces wallonnes. On pourrait se demander si le niveau provincial est bien le plus adéquat pour rendre compte de la variabilité des pratiques et des attitudes (c'est un point sur lequel on reviendra en conclusion). Mais il était hasardeux, vu nos chiffres, de situer l'analyse à une échelle plus fine. Et, de plus, la décomposition en provinces a le mérite de produire une première géographie «visible», même si elle manque assurément de finesse.

Par ailleurs, il n'est pas forcément évident de mesurer la densité (sans parler de la qualité !) des réseaux relationnels dans une société au moyen d'une enquête quantitative. On peut toutefois s'appuyer sur un dispositif raisonné d'indicateurs pour tenter de cerner la question.

On commencera donc par repréciser, en s'appuyant sur les données de l'enquête, une série d'éléments relatifs aux différenciations sociales internes à la Wallonie, éléments bien connus des observateurs, mais dont il n'est pas inutile de refixer l'ampleur au moyen de quelques chiffres. À partir de là, on dégagera un schéma de ce que l'on pourrait appeler l'«espace social» de la Wallonie, c'est-à-dire la distribution géographique des différences sociales au sein de l'espace wallon. On tentera ensuite de voir jusqu'à quel point ce schéma de l'espace social recouvre celui que l'on pourrait tracer à partir des différentes dimensions du capital social, province par province.

1. L'inscription géographique des différences sociales

La vie quotidienne à la Louvière et à Arlon n'est assurément pas la même. Il n'est guère besoin d'enquête d'opinion pour le savoir. Mais du moins, les informations recueillies nous montrent-elles jusqu'à quel point la différence des réalités vécues s'inscrit dans des différenciations sociales : en termes de revenu, de situation familiale, de niveau d'études, d'activité, ou encore de pratiques culturelles.

En particulier, le revenu disponible par personne dans le ménage traduit des différences sensibles

d'une province à l'autre.

La hiérarchie des revenus moyens entre les provinces apparaît clairement : si Liège et surtout le Hainaut se situent sous la moyenne wallonne, le Luxembourg et le Brabant wallon sont significativement au-dessus, Namur étant entre ces deux cas de figure. Pour prendre les extrêmes, le revenu disponible par personne du ménage est de 17 % supérieur dans le Brabant wallon à ce qu'il est dans le Hainaut. Les résultats chiffrés ne sont à prendre que de manière indicative⁴, mais ils sont très parlants. On verra que le fil «hiérarchique» qui se dessine en termes de revenu disponible est régulièrement respecté pour les autres variables.

Au-delà du revenu, il y a la manière dont les gens peuvent en vivre : le coût de la vie n'étant pas forcément le même d'une province à l'autre, on s'en sort différemment avec le même montant. Les gens, avec ce revenu arrivent-ils facilement à boucler leur budget mensuel ?

Sur cette question, on voit se confirmer les chiffres du tableau 1 : c'est dans le Hainaut que la proportion de gens pour qui c'est «difficile» ou «très difficile» est la plus élevée et c'est dans le Hainaut aussi que la proportion de ceux pour qui c'est «très facile» est la plus basse. On voit surgir, à l'autre bout de l'échelle, une nuance : si c'est dans le Brabant wallon que le pourcentage de réponses «très facilement» est le plus élevé, il y a quand même un quart des Brabançons pour qui le bouclage du budget reste un exercice difficile. Si l'on propose une mesure synthétique en calculant un «score moyen» pour chaque province⁵, on voit se dessiner la même hiérarchie : ce sont les Brabançons et les Luxembourgeois qui bouclent le plus facilement leurs fins de mois, suivis de près par les Namurois, puis, plus loin les Liégeois et en dernier lieu, les Hennuyers.

Les différences sociales ne s'arrêtent pas au niveau financier. Elles touchent aussi les types de familles. Par exemple, la *situation familiale* : le nombre de familles monoparentales dans notre enquête est double dans le Hainaut (6,1 %) que ce qu'il est dans le Luxembourg (2,8 %) ou le Brabant wallon (3,3 %), les deux autres provinces se situant ici aussi entre les deux. Le nombre de personnes vivant seules est également plus élevé dans le Hainaut (17,1 %) que dans le Luxembourg (13 %) ou le Namurois (15,1 %) même si dans ce cas précis, c'est en province de Liège que la situation est la plus extrême (19,7 %).

Venons-en brièvement au *niveau d'éducation*. Si on calcule un score qui va de 1 (pour un maximum d'études primaires) à 5 (pour les études universitaires), la population moyenne diffère significativement entre les provinces.

Le classement des provinces est quelque peu différent puisque c'est ici, de loin le Brabant wallon qui «domine» (assez logiquement, avec un pourcentage d'universitaires fort élevé), suivi de la province de Namur et seulement ensuite le Luxembourg. Mais ce sont de nouveau Liège et le Hainaut qui ferment la marche.

Enfin, si l'on prend le taux d'activité annoncé parmi les tranches d'âge comprises dans notre enquête, les différences sont encore plus flagrantes :

Entre les 56 % de ceux qui se déclarent actifs⁶ dans le Luxembourg et les 44 % dans le Hainaut, il y a une marge non négligeable, et elle traduit bien le destin différencié des deux régions situées aux deux extrémités sur cette variable.

Intéressons-nous pour terminer aux pratiques culturelles. On ne retiendra ici que deux indices : la

consommation de télévision et l'usage d'Internet. On sait par ailleurs que ces deux pratiques sont corrélées très différemment avec beaucoup de variables :

- une forte consommation télévisuelle est en général plus typique des milieux socio-culturellement défavorisés. Elle va souvent de pair avec un faible engagement dans la vie publique et dans la vie sociale en général ;

- à l'inverse, la consommation d'Internet est typique des milieux socio-culturellement favorisés. Les enquêtes (encore peu nombreuses) dont on dispose actuellement montrent que l'usage fréquent d'Internet s'accompagne généralement d'un engagement plus fort dans la vie publique et dans la vie sociale⁷.

On voit clairement le Hainaut se distinguer ici de toutes les autres provinces : par le faible pourcentage de «petits consommateurs» et par le fort pourcentage de «gros consommateurs». Liège vient immédiatement après mais est beaucoup plus proche des autres provinces que du Hainaut, qui apparaît ainsi «isolé» sur cette variable.

La différence dans l'usage d'Internet est encore plus impressionnante que dans l'usage de la télévision. La «fracture numérique», du moins en Wallonie, au moment de notre enquête⁸, est une fracture entre les provinces. Avec deux modèles contrastés : celui du Brabant wallon d'un côté, où l'usage d'Internet concerne 60 % de la population dont un gros quart d'utilisateurs quotidiens. Celui du Hainaut, de l'autre, où l'on a 60 % de non-utilisateurs et un cinquième d'utilisateurs quotidiens. Les autres provinces sont éloignées de l'un comme de l'autre modèle, avec, dans le cas présent, le Luxembourg un peu à la traîne.

Si l'on tente de synthétiser l'information obtenue dans les six premiers tableaux, on peut raisonnablement dessiner comme suit la correspondance entre l'espace géographique wallon et l'espace des caractéristiques de statut socio-culturel :

Graphique 1 : «L'espace social» wallon

En effet, que l'on prenne pour «clef de lecture» la capacité à boucler son budget, le niveau d'éducation, la situation familiale, le taux d'activité professionnelle ou les pratiques culturelles courantes, les distributions pour toutes ces variables viennent confirmer le schéma initialement proposé : sociologiquement, la Wallonie s'organise bien autour d'un axe nord-sud plus aisé, plus éduqué, plus actif, et d'un axe est-ouest socialement plus délité. À la croisée des deux, logiquement, se trouve la province de Namur, pôle intermédiaire mais tout de même plus proche du Brabant wallon ou du Luxembourg en termes de profil social que du vieux sillon industriel. Enfin, chaque axe est asymétrique : sensiblement, s'agissant de l'axe est-ouest, car les Liégeois se positionnent significativement mieux sur toutes les variables de statut social que les Hennuyers ; asymétrie plus ténue sur l'axe nord-sud, où le Brabant wallon vient en tête en termes de revenu, d'aisance budgétaire, de niveau d'éducation, d'usage informatique, mais suivi de près à chaque fois par le Luxembourg.

Il n'y a évidemment aucun jugement de valeur dans ce schéma : il s'agit simplement de repréciser le contexte social au sein duquel prendront place les analyses en termes de ressources relationnelles, de vécu subjectif, ou d'engagement social. Par ailleurs, il reste important de garder à l'esprit que les comparaisons se font *entre* les différentes provinces wallonnes. Le positionnement de la Wallonie dans son ensemble par rapport à d'autres régions n'est pas envisagé. Il faut donc rester attentif à

conserver aux chiffres leur valeur *relative* : il ne s'agit pas de dire que le Hainaut est «pauvre» ou le Brabant wallon «riche» dans l'absolu mais de montrer que l'un est plus riche que l'autre dans une proportion non négligeable⁹.

2. Les ressources relationnelles

La première dimension du capital social est constituée des *réseaux relationnels* auxquels on peut faire appel en cas de besoin. Il y a évidemment beaucoup de façons de s'inscrire dans des réseaux et nous n'en développerons ici que quelques indicateurs, mais on verra qu'ils permettent déjà de dresser une cartographie assez claire du capital social disponible dans les différentes provinces.

En première analyse, on peut se demander, par exemple, à qui on peut faire appel en cas de difficulté : combien de personnes a-t-on dans son entourage qui sont susceptibles de vous prêter une petite somme d'argent, de vous servir de confident, etc. ?

Ne pouvoir s'adresser à personne pour emprunter un peu d'argent en cas de besoin est sans conteste un premier signe d'isolement social. Dans la suite, on parlera «d'isolement» pour le cas où aucune personne n'est disponible et de «fragilité» dans l'hypothèse où on ne peut faire appel qu'à une seule. Ici, on voit que les différences entre provinces ne s'organisent pas comme on pouvait l'attendre : s'il y a plus «d'isolés» dans le Hainaut qu'ailleurs, les Luxembourgeois ne sont pas mieux lotis. Par ailleurs, si peu de personnes sont «isolées» – selon cette définition – dans le Namurois, elles sont nombreuses à ne pouvoir compter que sur *une seule* personne (soit à être fragiles). À l'inverse, on voit que les Liégeois sont à peu près aussi favorablement situés que les Brabançons. À l'évidence, il y a donc des différences culturelles qui viennent «atténuer» les différences sociales, au moins dans certains cas : on n'est pas forcément davantage aidé financièrement dans les provinces «aisées» que dans les provinces «pauvres». Oserait-on dire que dans certains endroits, indépendamment des ressources disponibles, on est plus «radin» qu'ailleurs ?

On peut trouver inquiétant, par contre, de voir que les régions les moins bien nanties du point de vue économique sont aussi celles où les ressources sont plus rares du point de vue «affectif» (possibilité de se confier en cas de difficulté). Autrement dit, on voit poindre un cumul des «isollements». Certes, le délitement économique n'est pas seul en cause : il faudrait aussi observer la structure par âge des différentes provinces. Les plus âgés sont plus souvent isolés, simplement parce qu'ils ne peuvent généralement compter que sur leurs descendants.

Un dernier exemple devrait nous aider à fixer les idées : de quelles ressources dispose-t-on lorsque, pour une raison ou une autre, on est obligé de loger hors de chez soi ?

On voit se dessiner encore un tableau en nuances : si c'est dans le Hainaut, à nouveau, qu'il y a le plus de personnes «isolées», c'est à Liège et dans le Brabant ensuite qu'il y a le plus de personnes «fragiles».

La description des ressources relationnelles disponibles, même si elle pointe dans le même sens pour ce qui est du pourcentage d'isolés, montre que les personnes fragiles se répartissent de manière variable entre les différentes provinces. Ainsi, plusieurs indices laissent penser que derrière la «bonne santé» sociale affichée par le Luxembourg et le Brabant wallon (telle qu'elle apparaît au point 1) se cachent sans doute des inégalités internes non négligeables.

D'autres éléments permettent d'apprécier indirectement les ressources relationnelles. Ainsi en

va-t-il du sentiment de solitude. En effet, pouvoir compter sur peu de personnes n'est pas forcément un signe de fragilité si cela ne s'accompagne d'aucun sentiment de manque. Cela peut vouloir signifier que d'autres ressources (emploi stable, revenu) dispensent de devoir s'appuyer sur les ressources relationnelles proprement dites. Cela peut aussi, parfois, témoigner d'un mode de vie choisi. Évaluer le sentiment subjectif de solitude peut donc apporter un complément d'information utile. Or, comme le montre le tableau suivant, le sentiment de solitude ne se différencie pas entre les provinces.

Si on voit toujours apparaître en opposé l'axe nord-sud et l'axe est-ouest, c'est de manière tellement atténuée que cela n'a plus aucune signification statistique : soit le sentiment de solitude obéit à des caractéristiques trop idiosyncrasiques pour venir se loger là où on l'attendrait dans une analyse en termes de «capital social », soit certaines pratiques relationnelles s'autonomisent par rapport au capital culturel et financier et il faut en tenir compte. Ainsi, par exemple, la fréquentation de ses voisins peut obéir à des caractéristiques locales : on les connaîtra mieux là où ils sont peu nombreux.

La connaissance des voisins distingue fortement le Luxembourg de toutes les autres provinces, y compris du Brabant wallon. Les écarts sont ici nettement marqués. C'est sans doute en premier lieu une traduction de la densité démographique : dans les villages où des villes relativement petites, on connaît davantage ses voisins. On ne peut exclure non plus l'impact de traditions culturelles différentes mais c'est, bien entendu, une question sur laquelle notre enquête ne permet guère de se faire une idée. Il reste que, à l'autre extrémité, c'est dans les provinces de Liège et de Hainaut que le pourcentage d'isolés, s'il reste faible, est sensiblement le plus élevé. Or, connaître ses voisins constitue bien une ressource en cas de difficulté : cela peut favoriser l'entraide. Encore, pour cela, faut-il avoir de bonnes relations avec eux. C'est pourquoi il est utile de s'intéresser aussi aux conflits de voisinage.

Les conflits de voisinage touchent en moyenne un répondant sur 10. On voit qu'ils sont significativement plus nombreux dans le Hainaut et moins nombreux dans le Luxembourg. Mais dans ce dernier cas, la moitié des conflits sont récurrents (plus de deux fois). On pourrait donc suggérer que le fait d'avoir peu de voisins réduit les opportunités de dispute mais que celles qui ont lieu quand même tendent à être plus tenaces. On pourrait ajouter (mais ne serait-ce pas un trait «culturel» ?) que les Liégeois sont les plus nombreux à se disputer souvent, mais cela ne touche quand même que 3 % des répondants. Dans l'ensemble, si les différences entre provinces sont statistiquement significatives, leur ampleur reste donc limitée.

À nouveau, on voit très clairement se dessiner une opposition entre le Hainaut et le Luxembourg, qui n'est pas du tout négligeable en termes d'ampleur. Ici, cependant, il faut prendre les chiffres avec précaution : la province n'est sans doute pas le meilleur niveau territorial pour approcher les pratiques culturelles. Dans chaque province, il y a des lieux nettement plus animés que d'autres, et le Hainaut lui-même possède des traditions locales fortement implantées (qu'on pense au Doudou à Mons ou aux Marches de l'Entre Sambre et Meuse). Si l'on pouvait descendre à des niveaux territoriaux plus fins, on découvrirait sans doute, pour chaque province, une carte bariolée avec des zones de haute activité et des zones beaucoup plus «désertiques». Il reste que cette diversité de la vie folklorique locale ne parvient pas à enrayer la tendance générale : le Hainaut est, sur ce plan-là aussi, davantage «sinistré» que toute autre province et, dans le cas présent, de manière assez sensible.

Deux questions portaient, de manière générale sur les comportements d'entraide : à quelle fréquence reçoit-on de l'aide de ses proches ? On ne présentera pas les résultats ici parce qu'ils redoublent assez largement ce qui a déjà été dit aux tableaux 5 à 7. Mais les grandes lignes qui s'en dégagent viennent confirmer l'analyse¹⁰ :

- dans le Luxembourg, il y a davantage de gens qui donnent ou reçoivent *souvent* de l'aide et moins de gens qui n'en donnent ou n'en reçoivent *jamais* ;

- à l'inverse, on trouve le Hainaut où il y a le moins de gens qui donnent ou reçoivent *souvent* et le plus de gens qui ne donnent ou ne reçoivent *jamais* ;

- les autres provinces se classent en position intermédiaire par rapport à ces deux «extrêmes».

En synthèse, on pourrait tracer une carte géographique de la **densité des relations sociales** telle qu'elle émerge des questions sur les comportements d'entraide, la connaissance des voisins, la participation aux activités locales, ou encore les conflits de voisinage. Cette carte ne s'éloignerait pas du schéma de «l'espace social» wallon proposé par le graphique 1, sauf sur deux points :

- il y aurait une inversion de polarité sur l'axe nord-sud : le Brabant wallon, mieux loti en termes de statut économique et culturel, serait moins bien situé que le Luxembourg s'agissant des ressources relationnelles ;

- on observerait une accentuation des écarts entre les extrêmes : le Luxembourg y apparaîtrait comme une zone de relations denses et le Hainaut comme une zone de plus grand isolement.

Certes, selon les variables considérées, les différences sont tantôt modestes, tantôt impressionnantes. Mais le fait qu'elles aillent *toutes* dans le même sens, est une bonne indication de la polarisation. On peut déjà en conclure, à titre provisoire, que les différentes provinces ne peuvent compter sur la densité des relations sociales pour venir contrebalancer les effets d'une certaine pauvreté en capital économique ou culturel : le capital social tend à redoubler les inégalités plus qu'à les atténuer.

Il reste, on l'a vu, que ces différences dans les relations sociales ne se retrouvent pas dans le *sentiment de solitude* : les provinces sont, à cet égard, toutes logées à la même enseigne. Il importe donc de voir dans quelle mesure les indices de densité du réseau social sont corrélés à des aspects plus *subjectifs* liés au capital social : confiance en autrui, satisfaction par rapport à la vie, optimisme ou pessimisme, sentiment de sécurité... C'est l'objet du paragraphe suivant.

3. Dimensions subjectives du capital social

La première de ces dimensions, telle qu'elle est présentée dans les théories classiques du capital social est la *confiance* : en gros, une société irriguée de multiples liens personnels générerait naturellement un niveau plus élevé de confiance mutuelle, qui permettrait, à son tour de résoudre plus facilement le dilemme de l'action collective¹¹.

La confiance est certainement elle-même un concept multidimensionnel et il n'est pas possible d'en produire une «mesure» unique caractérisant les habitants d'un territoire. On peut cependant l'approcher par un certain nombre d'indicateurs. L'indicateur le plus fréquent dans la littérature scientifique est ce que certains appellent la «confiance généralisée », c'est-à-dire le degré de

confiance «abstrait» entre les différents membres d'une société, indépendamment des circonstances. Il est souvent approché par les réactions à une phrase toute simple et qui peut paraître un peu superficielle : «*Même de nos jours, je trouve que l'on peut encore faire confiance à la plupart des gens* ». Mais les réponses à cette simple phrase montrent souvent un schéma cohérent : elles semblent «marquer» significativement les différentes sociétés¹². Dans notre enquête également, on voit se dégager des différences significatives entre les provinces, qui recourent assez bien celles qu'on vient de signaler jusqu'à présent.

Les Wallons que nous avons interrogés sont dans leur ensemble plutôt confiants, puisque à peu près six sur dix sont plutôt d'accord avec la proposition (et, parmi eux, presque un sur dix se déclare «tout à fait d'accord»). Cette majorité se vérifie dans toutes les provinces mais avec des nuances importantes : elle va jusqu'à deux tiers dans le Brabant wallon, elle se limite à une moitié dans le Hainaut, soit une différence de plus de 13 % entre les deux extrêmes, ce qui n'est pas négligeable. On voit à nouveau se dessiner le double axe nord/sud-est/ouest, avec le Hainaut et Liège moins confiants et le Brabant wallon au maximum, mais c'est dans ce cas-ci Namur qui occupe la position intermédiaire.

La «confiance généralisée» peut toutefois paraître une notion fort abstraite. De manière générale, la confiance se décline en fonction des destinataires. Ainsi, par exemple, on peut déclarer une «confiance totale» dans les membres de sa famille (c'est le cas de la moitié des Wallons interrogés) mais il est beaucoup plus difficile d'en dire autant d'une institution publique, quelle qu'elle soit. On peut donc ainsi distinguer, outre la confiance généralisée, deux dimensions au moins :

- une «confiance de proximité», qui concerne la famille, les amis, les voisins ;
- une «confiance institutionnelle» qui concerne les différents domaines de la vie publique et sociale : institutions publiques, presse, monde associatif, etc.

On pourrait penser que la confiance de proximité est quelque chose d'homogène, alors que la confiance dans les institutions dépend davantage de la situation vécue et est donc géographiquement plus variable. En fait, ce n'est pas le cas, comme on peut le vérifier dans les deux tableaux qui suivent. Pour éviter de multiplier les tableaux croisés pas toujours faciles à interpréter, on a résumé les pourcentages de confiance par un indice dont la valeur va de 1 lorsque la confiance est nulle à 5 lorsque la confiance est totale¹³.

La confiance dans les amis et dans les voisins se différencie significativement selon la province¹⁴ de résidence. On trouve aux extrêmes, pour les deux variables, le Luxembourg, où la confiance est la plus élevée et le Hainaut, où elle est la plus basse. À noter que, dans les deux cas, Liège et le Hainaut sont très proches et la province de Namur est bien entre les deux : on retrouve donc bien le double axe nord/sud-est/ouest et la double asymétrie.

On aurait pu penser que la confiance dans les amis et les voisins, qui est davantage de l'ordre du personnel et de l'intime, aurait échappé au schéma «socio-géographique» général. Il n'en est rien¹⁵. Il y a donc bien une relation entre le contexte socio-économique et la confiance de proximité. Bien sûr, à ce stade, la réflexion est descriptive : on ne peut dire si cette relation est de nature causale et si oui, dans quel sens va la causalité. La théorie du capital social voudrait que la faiblesse de la confiance constitue un handicap pour une région donnée et pourrait donc, *in fine*, contribuer à expliquer une situation socio-économique difficile. À ce stade, compte tenu de l'histoire des différentes régions wallonnes, s'il y a causalité, il est beaucoup plus raisonnable

de la situer dans l'autre sens : à savoir que des difficultés économiques structurelles finissent par éroder des aspects plus personnels et plus intimes de la vie comme la confiance interpersonnelle (on reviendra sur ce point dans la conclusion).

Cela étant, rien n'interdit de penser – et c'est une façon d'interpréter la notion de «capital social» – que l'effet dépressif des circonstances économiques sur la confiance introduit une sorte de cercle vicieux : une région où le taux de confiance mutuelle est faible est d'autant plus handicapée pour entreprendre les démarches susceptibles de la sortir du déclin socio-économique.

Le raisonnement est vrai également pour la confiance «institutionnelle» : un faible degré de confiance au sein de la population à l'égard des institutions (publiques, privées, associatives) qui organisent la vie commune n'aide évidemment pas au dynamisme des acteurs, qui se sentent privés d'un environnement «soutenant».

La confiance dans les institutions ne suit pas tout à fait le schéma général. Signalons d'abord que pour de nombreuses institutions, il n'y a pas de différence significative entre les provinces : c'est pourquoi nous n'avons pas repris ici, par exemple, les institutions directement politiques (l'État belge, la Région wallonne), les institutions internationales (l'Europe¹⁶, l'ONU), etc., pour lesquelles il n'y a pas de différence attestée. Il en va de même, par exemple, de la justice, des services de santé, ou encore des ONG. On n'a donc présenté ici que les institutions pour lesquelles les différences entre provinces sont les plus marquées.

Intéressons-nous d'abord à la colonne de droite : on y a construit un *indice synthétique* sommant les résultats pour chacune des institutions¹⁷. Il représente en somme une espèce de «score global» de confiance institutionnelle. On voit que ce score varie significativement entre les provinces, même si ce n'est pas de manière très marquée. Mais le schéma classique n'est plus respecté : c'est en effet parmi les Liégeois que le score de confiance est le plus bas. Si l'on reprend alors les indices colonne par colonne, il est clair que pour *chacune* des institutions ici présentées, c'est systématiquement dans la province de Liège que l'indice de confiance est le plus bas, suivi seulement après par la province du Hainaut. C'est aussi systématiquement dans la province de Luxembourg que cet indice est le plus élevé, sauf pour la presse où il est – de très peu – meilleur dans le Brabant wallon.

La confiance dans les institutions introduit donc une «variante» dans le schéma. Certes, les différences sont modestes, mais comme elles vont toutes dans le même sens, elles semblent indiquer un «éloignement» par rapport au monde institutionnel en général un peu plus élevé dans la province de Liège qu'ailleurs. Signe de l'esprit principautaire que l'on dit volontiers «frondeur» ?

Si l'on s'est attardé sur la confiance, parce qu'elle est supposée jouer un rôle clef dans le fonctionnement du cercle vertueux du capital social (ou du cercle vicieux introduit par son absence), il reste que d'autres éléments permettent de se faire une idée du «vécu subjectif» des habitants des différentes provinces. Les gens sont-ils satisfaits par rapport à leur vie ? Sont-ils optimistes quant à l'avenir ? Se sentent-ils en sécurité ?

La *satisfaction par rapport à la vie* est aussi une variable clef dans les études sur les différences entre cultures. À l'intérieur d'une région comme la Wallonie, les différences entre provinces sont modestes. De plus, la majorité se positionne sur «assez satisfait» et les écarts se situent donc, non pas entre ceux qui sont satisfaits et ceux qui ne le sont pas mais plutôt entre ceux qui sont «très satisfaits» et «assez satisfaits». On s'est donc dispensé ici de présenter l'ensemble des chiffres. Il vaut la peine, cependant, de donner les grandes tendances :

- la satisfaction par rapport à la *vie en général* : le pourcentage de «très satisfaits» est le plus bas chez les Hennuyers (17 %) et le plus élevé chez les Brabançons (27 %) ;

- la satisfaction par rapport à la *vie affective* : là encore, on aurait pu penser qu'il s'agit de quelque chose de trop intime et idiosyncrasique pour être affecté par les variables d'environnement global. Pourtant entre le Hainaut où le pourcentage de «très satisfaits» est de 39,8 % et le Brabant wallon, où il est de 46,7 %, il y a un écart significatif ;

- la satisfaction par rapport au *cadre de vie* est logiquement plus tributaire de l'endroit où l'on habite, 23,7 % des Hennuyers se déclarent très satisfaits contre 38 % des Luxembourgeois. Là aussi, la différence est donc sensible.

La *perception de l'avenir* est une constituante majeure du «monde subjectif» des personnes. C'est sans doute à travers cet aspect que les phénomènes de mentalité peuvent le plus contribuer à modifier les choses. Or, là non plus, en conséquence logique de tout ce qui s'est dit jusqu'ici, les Wallons ne sont pas tous égaux.

Si, de manière générale, le climat au moment de l'enquête n'est pas morose, on voit bien la différence entre les extrêmes : une moitié de franchement optimistes dans le Hainaut contre deux tiers dans le Luxembourg. Deux remarques s'imposent toutefois. D'abord, le pourcentage de pessimistes est, lui aussi, élevé dans le Luxembourg. Ce constat nous rappelle de ne pas négliger, à nouveau, les inégalités internes aux provinces. Ensuite, pour cette fois, Liège ne vient pas côtoyer le Hainaut mais fait «mieux» que le Namurois.

Pour appréhender sous un autre angle cette dimension optimisme/pessimisme, les personnes interrogées avaient dû réagir à une phrase délibérément provocatrice : «*J'ai envie de tout plaquer et de partir ailleurs*».

Près d'un quart des Wallons sont tentés par l'idée de tout plaquer. Curieusement, on les trouve non seulement à Liège et dans le Hainaut, mais aussi, dans le Brabant wallon qui, si on ajoute ceux qui sont «tout à fait d'accord» et ceux qui «y songent» (plutôt d'accord), détient même le pourcentage record : 26,7 % (tout en présentant aussi le pourcentage le plus élevé de «pas du tout d'accord»). Il n'est pas exclu que le profil de «ceux qui veulent tout plaquer» ne soit pas identique dans toutes les provinces. On peut ainsi imaginer qu'à Liège et dans le Hainaut, on trouve davantage de gens découragés par le manque de perspective locale alors que dans le Brabant wallon, on trouvera davantage de jeunes étudiants tentés par l'aventure¹⁸. On remarquera aussi que c'est à Liège que le pourcentage de «pas du tout d'accord» est le plus bas : moins de la moitié des répondants. Signe probable d'un malaise qui, s'il n'est généralement pas aussi affirmé que dans le Hainaut, n'est pas moins présent.

Ce qui se dégage de l'ensemble de ce qu'on a appelé les «dimensions subjectives» du capital social c'est qu'entre le contexte général, que l'on pourrait appeler «macro-social», d'une part, et le «vécu» des personnes interrogées, il y a bien une connexion assez systématique puisque, par exemple, elle s'exprime jusqu'à et y compris dans la confiance que l'on peut faire généralement à ses amis et voisins ou dans la satisfaction à l'égard de sa vie affective, pour ne prendre que ces deux exemples.

Il peut même se produire que ce contexte macro-social amplifie par «effet de halo» les phénomènes subjectivement ressentis par rapport aux expériences vécues des gens. C'est le cas, comme on va

le voir, pour le sentiment d'insécurité.

Le sentiment d'insécurité, on le sait, peut être partiellement déconnecté de l'expérience réelle de «l'insécurité objective» : il se nourrit aussi de la peur de l'inconnu, et du sentiment général de sécurité ou d'insécurité d'existence, qui peut être largement déconnecté de la confrontation réelle avec la violence¹⁹. Les deux tableaux suivants illustrent cette possibilité. Ils présentent successivement un indicateur de sentiment d'insécurité et un indicateur de «victimisation objective».

Si un peu moins d'un Wallon sur deux a un sentiment de sécurité clair et net dans son environnement immédiat (colonne de gauche), on voit tout de suite qu'entre les provinces, les différences sont ici considérables : on passe d'un habitant sur trois en Hainaut à deux sur trois dans le Luxembourg, les autres provinces se situant entre les deux dans l'ordre habituel : Brabant wallon, puis Namur, puis Liège²⁰.

Il est facile de relier ce tableau aux images que l'on peut avoir de la délinquance «exacerbée» en Pays Noir et dans le Centre, d'un côté, et d'un Luxembourg paisible de l'autre (images qui gagneraient sans doute à être «creusées»).

Pourtant lorsqu'on interroge les gens sur la victimisation effective dont ils ont fait l'objet, on trouve un tout autre *pattern*.

Si les provinces de Namur et de Luxembourg apparaissent comme les plus «sûres», ce n'est pas en Hainaut mais à Liège et dans le Brabant wallon que l'on recense le plus d'actes délinquants subis.

Sans doute peut-on discuter sur la gravité relative des différents faits (impossible à vérifier à partir de l'enquête). Il reste un décalage saisissant entre les deux tableaux : alors qu'on se sent beaucoup plus en sécurité dans le Brabant wallon qu'en Hainaut (pour prendre la comparaison la plus marquante), on y est davantage victime de vols, de cambriolage ou d'actes de violence. Probablement l'explication de ce décalage est-elle à chercher dans un «effet de réputation» : le sentiment d'insécurité dans le Hainaut apparaît clairement «surfait» par rapport aux actes rapportés *par les mêmes personnes*²¹.

Cette correspondance forte entre, d'une part, ce que l'on a appelé «l'espace social» de la Wallonie (graphique 1) c'est-à-dire la distribution géographique des caractéristiques économiques, sociales et culturelles des habitants et, d'autre part, ce que l'on pourrait appeler «l'espace vécu», soit la manière dont les gens perçoivent les autres, les institutions, leur avenir, leur sécurité, ne surprend évidemment pas, mais elle peut inquiéter : les ressources subjectives dont disposent les gens ne viennent pas les aider, au contraire à combler les «handicaps» liés à leurs ressources objectives.

Avant de conclure, il reste à voir si ce schéma se reproduit aussi dans les pratiques d'*engagement public*.

4. L'engagement

On prendra ici «engagement» sous deux formes : on parlera d'engagement «social» pour désigner les pratiques d'entraide de proche à proche. On parlera plutôt d'«engagement public» pour désigner l'appartenance à un parti, un syndicat, à des associations bénévoles et à la participation à la vie publique en général.

Les exemples suggérés par les enquêteurs étaient les suivants : aider un parent à faire ses courses, donner un coup de main à un ami pour un travail. Si la plupart des gens le font de temps en temps, seule une moitié le fait régulièrement. Les différences entre provinces, sans être considérables, sont significatives. Entre le Luxembourg, par exemple, où 61,7 % des gens disent avoir donné un coup de main au moins cinq fois au cours de l'année écoulée et, d'autre part, le Namurois (46,2 %) ou le Hainaut (47,7 %), il y a plus de 15 % d'écart. De même, on voit à l'extrémité gauche du tableau que le pourcentage de ceux qui ne l'ont pas fait du tout est plus élevé dans le Hainaut ou dans le Namurois que partout ailleurs.

Même les pratiques de proximité sont donc influencées par le contexte macro-social. On trouvera la même relation lorsqu'on s'interroge sur le travail bénévole.

Les différences sont ici moins marquées. Le travail bénévole est globalement une pratique plus répandue au Luxembourg (40 % contre 35 % à Namur et un peu plus de 30 % partout ailleurs). Mais on voit que, dans chaque province, il y a un petit noyau de 11 à 13 % pour qui c'est une pratique *fréquente*.

Si l'on pousse un peu plus loin, on se demandera combien de Wallons font au moins partie d'une association (culturelle, sportive, d'entraide...) en laissant de côté pour le moment l'appartenance syndicale ou politique qui se réfère plutôt au «noyau dur» de la vie publique.

Un peu plus de quatre Wallons sur dix appartiennent à au moins une association. On notera en passant que l'appartenance associative est cumulative : parmi ceux qui appartiennent à au moins une association, plus de la moitié appartient à plusieurs. À nouveau les différences, sans être considérables, sont notables : un peu moins de 37 % de membres dans le Hainaut contre près de 49 % dans le Luxembourg. Entre les deux, dans l'ordre : le Brabant wallon, Namur et Liège. On voit donc se confirmer dans le Luxembourg, l'idée d'une culture plus «communautaire», plus dense en liens de toutes sortes. À l'inverse, le Hainaut apparaît à nouveau comme la zone la moins densément «maillée».

On pourrait penser qu'à tout le moins, les associations sportives font exception. En fait, ce n'est pas le cas : c'est peut-être dans ce domaine que les différences entre les provinces sont les mieux attestées.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les clubs hennuyers, du moins en termes d'appartenance, ne font donc pas tellement recette : seuls 22 % des gens en sont membres, alors que ce chiffre atteint presque 30 % à Liège et dans le Brabant wallon et à peine moins dans le Luxembourg. Les résultats concernant les autres types d'associations sont moins contrastés et l'on peut donc dire que c'est la pratique sportive, de ce point de vue, qui fait le principal de la différence entre les provinces.

Comment ces tendances trouvent-elles leur contrepartie dans le domaine de l'engagement public au sens strict ?

L'appartenance à un *parti* ou à un *syndicat* ne permet pas de distinguer les provinces entre elles : c'est un domaine où les pratiques sont relativement homogènes d'un coin à l'autre de la Wallonie.

- 9,2 % des répondants disent appartenir à un parti politique. Ce chiffre monte à 10 % parmi les Liégeois et descend à 6 % chez les Namurois, les autres provinces se tenant très près de la

moyenne ;

- 35,3 % des Wallons adultes sont syndiqués, avec un petit pic dans le Luxembourg (39 %) et un creux dans le Brabant wallon (28 %). Bien entendu, la composition socioprofessionnelle des différentes provinces peut expliquer en partie ces variations, qui ne sont pas négligeables. Ce sont surtout les salariés d'âge actif qui sont syndiqués et il faudrait donc tenir compte de leur répartition pour interpréter les différences observées.

La *proximité* par rapport à un parti est également une variable intéressante : elle permet sans doute de mesurer, au moins partiellement, l'acceptation du système politique. Quarante-cinq pour cent des Wallons adultes déclarent une proximité particulière avec un parti (un petit pourcentage d'entre eux est même capable de proposer un deuxième choix !). Les différences entre provinces ne sont pas suffisamment marquées pour être statistiquement significatives, néanmoins, il vaut la peine de présenter les chiffres car ils ne vont pas forcément dans le sens que l'on aurait pu imaginer.

Si les différences entre toutes les provinces ne permettent pas de conclure à la signification statistique, on voit s'opposer deux modèles : d'une part, le Brabant wallon et Liège, plus «politisés» que la moyenne. D'autre part, les trois autres provinces qui le sont moins²². C'est donc une dichotomie inhabituelle qui se marque ici. On remarquera en passant que la proximité particulière entre les Liégeois et les Brabançons se marquait déjà au tableau 24 dans le cas de l'appartenance à des associations sportives.

Y aurait-il un modèle «liégeo-brabançon» de rapport au politique ? Les choses sont plus complexes si l'on s'intéresse au vote : qui est allé voté lors des dernières élections législatives ? Qui s'abstiendrait de voter si le vote n'était plus obligatoire²³ ?

Si un peu moins de 10 % déclarent n'avoir pas voté lors des législatives précédentes, on voit que ce chiffre moyen est dû essentiellement au poids démographique du Hainaut et de Liège, où le chiffre est plus élevé et qu'il est sensiblement plus bas dans les autres provinces, en particulier Namur et Luxembourg. Sur cette dimension, l'opposition entre l'axe nord-sud et l'axe est-ouest est parfaitement respectée. Il y a plus révélateur encore : qui s'abstiendrait de voter si le vote cessait d'être obligatoire ?

C'est évidemment la question «qui fâche» : dans quelle mesure le succès de notre démocratie représentative repose-t-il sur l'obligation de vote ? On peut supposer que le chiffre de ceux qui affirment qu'ils iraient voter «toujours» (systématiquement) est un *maximum* dans la mesure où, devant ce genre de question hypothétique, les répondants ont tendance à surestimer leur détermination.

Il reste que, pour n'être qu'indicatif, ce chiffre est révélateur : il descend à 52 % dans le Hainaut et monte à 61 dans le Luxembourg et plus de 63 % dans le Brabant wallon. À nouveau, l'axe nord-sud et l'axe est-ouest s'opposent.

Il semble qu'il y ait, en synthèse deux types d'attitudes par rapport à l'engagement politique en général :

- sur le plan de la *syndicalisation*, de l'*appartenance* à un parti politique ou de la *proximité* par rapport à un parti, les différences entre province sont modestes et elles ne vont pas toujours dans le

même sens que les différences, par exemple, en termes d'engagement associatif ou d'entraide ;

- sur le plan de la *participation électorale*, rapportée aux élections précédentes ou bien hypothétique (si le vote n'était plus obligatoire), par contre le degré de «civisme» suit bien le découpage en axe nord-sud et est-ouest présenté au premier paragraphe.

On pourrait considérer que la première attitude traduit davantage la dimension *instrumentale* de l'engagement politique : se syndiquer, prendre sa carte de parti, ou déclarer sa proximité avec un parti, ce n'est sans doute pas, surtout dans des régions défavorisées, un acte principalement idéologique mais un acte d'abord défensif : on utilise le système politique pour se protéger contre les difficultés de la vie.

La deuxième attitude, liée au vote proprement dit, est sans doute plus proche de la dimension *expressive* (ou proprement *civique*) de l'engagement public : on ne retire rien de personnel de son vote, mais y on affirme son adhésion à des idées ou à la défense de certains intérêts.

Il ne paraît pas surprenant, en fin de compte de voir la dimension «instrumentale» résister mieux aux difficultés économiques et sociales d'une région que la dimension «civique». On pourrait même dire que cette dimension instrumentale tend à se nourrir des difficultés économiques : prendre sa carte de parti est plus utile lorsque l'emploi est rare que lorsque la région est prospère²⁴.

On peut être davantage surpris de voir que d'autres aspects de la vie associative (la dimension sportive, par exemple) ne vient pas davantage suppléer au délitement du tissu économique et social, mais au fond qu'elle l'accroît (avec une différence sensible, ici, entre le Hainaut et Liège).

5. Mais encore ... ?

On l'avait annoncé d'emblée, cette contribution n'avait pour objectif que de tracer une «cartographie» des éléments de capital social en Wallonie. Il ne fait pas de doute que ces différences sont largement corrélées aux différences sociologiques. Le lecteur familier de l'analyse statistique sera donc peut-être surpris de ne pas avoir trouvé dans ce texte des analyses multivariées où seraient contrôlés, par exemple, le niveau d'éducation, le niveau de revenu, le sexe, l'âge des personnes interrogées, afin de voir ce qui, au-delà de ces différences, reste imputable au fait d'habiter telle ou telle province. Mais dans une perspective descriptive, ces analyses ne sont pas très utiles : savoir, par exemple que, à niveaux d'éducation, de revenu et d'âge égaux, les Hennuyers auraient, par exemple, des indicateurs de capital social comparables à ceux des Luxembourgeois est, au moins en première approche, assez peu intéressant, puisque rien ne permet de *faire* que les Hennuyers deviennent «sociologiquement» des Luxembourgeois.

On a davantage voulu vérifier dans quelle mesure cette cartographie du capital social recoupe la distribution géographique des inégalités sociales présentée au graphique 1. En rigueur de termes, la réponse se trouve dans les tableaux qui précèdent : la notion de capital social englobe trop d'indicateurs de natures différentes pour être aisément intégrée en un indice synthétique²⁵. Toutes les variables utilisées n'ont pas la même importance et toutes les différences n'ont pas, il s'en faut de beaucoup, la même ampleur.

On peut comprendre, cependant, que le lecteur se trouvera quelque peu désabusé si on lui laisse le soin de tirer lui-même la synthèse. On peut l'aider au moyen d'une indication, certes, fort peu affinée, mais sans doute utile. Sur chacune des variables qui précèdent, on peut classer les cinq

provinces. À titre, d'exemple, on voit bien au tableau 25 que les provinces se distribuent en fonction du pourcentage de gens qui se sentent proches d'un parti politique. De même au tableau 26, elles se hiérarchisent en fonction de la proportion d'électeurs qui ont voté aux élections législatives précédentes. Pour le tableau 27, le classement est un peu plus difficile à établir, mais on peut procéder en calculant un indice : on attribue la valeur zéro à ceux qui n'iraient jamais plus voter, la valeur 1 à ceux qui iraient voter parfois et la valeur 2 à ceux qui voteraient systématiquement. On peut alors calculer une moyenne pour chaque province et les classer en fonction de cette moyenne.

Nous avons procédé de la sorte pour 25 indicateurs relatifs aux différentes dimensions du capital social²⁶. On peut ainsi établir *combien de fois chaque province est classée en première position, en deuxième position, etc. dans le «ranking» ainsi établi*. Certes, ce traitement identique des différents classements est discutable. Tous les indicateurs étudiés n'ont pas la même importance sociologique. Toutes les différences, il s'en faut de beaucoup, n'ont pas la même ampleur. Cependant, la *convergence des classements* nous dit bien quelque chose et, comme on le voit au tableau 28, elle est impressionnante.

Insistons-y, ce tableau ne peut être pris au premier degré : il comptabilise des choses trop différentes. Mais la réalité du classement ne fait guère de doute : le Luxembourg est le «mieux classé» sur 18 des 25 variables. Le Hainaut est le moins bien classé sur 14 des 25 variables et le quatrième sur 8 autres. La distribution des autres provinces dans cet ordre paraît également peu discutable.

Ce tableau synthétique vient donc confirmer le graphique 1 *supra* sauf sur un point : si le Brabant wallon est mieux doté que le Luxembourg en termes de revenu, de niveau d'éducation ou de nouvelles technologies (voir le paragraphe 1), il est presque systématiquement derrière le Luxembourg pour les aspects liés au capital social, comme cela n'aura pas échappé au lecteur attentif de l'ensemble des tableaux qui précèdent. Il y a donc un «effet Luxembourg» spécifique, que l'on peut aisément imaginer lié à toute une série de facteurs : la présence de petites villes d'esprit plutôt «communautaire» (en dehors, au moins de la saison touristique), la faible densité de la population en milieu rural, obligeant à davantage d'attention mutuelle, l'existence de traditions «participatives» plus anciennes, etc. L'asymétrie nord-sud telle qu'elle apparaît au graphique 1 est donc inversée lorsqu'on considère les variables de capital social.

Mais, à supposer que la description ici proposée se confirme au fil des études, il reste à voir ce que l'on peut faire de ces résultats. Deux éléments sont ici à prendre en considération : d'une part la pertinence d'une description par province ; d'autre part le rôle des éléments de capital social : sont-ils purement dépendants eux-même de la distribution des caractéristiques sociales ou peuvent-ils jouer un rôle explicatif dans les performances relatives des différentes régions²⁷ ?

Le choix de la province comme unité d'analyse s'est imposé plus haut, comme on l'a dit pour des raisons pratiques : descendre à une échelle plus réduite aurait rendu l'analyse difficile. Et surtout, il est possible qu'on n'y aurait rien gagné en termes de pertinence.

On sait bien qu'à l'intérieur même de chaque province, les inégalités économiques, sociales et culturelles ne sont pas négligeables : le taux de chômage est plus élevé dans l'arrondissement de Liège que dans les arrondissements voisins de Huy-Waremme ou de Verviers ; le sentiment d'insécurité dans l'arrondissement de Thuin n'est certainement pas équivalent à ce qu'il est dans l'arrondissement de Charleroi. Pour autant, l'arrondissement aurait-il été une meilleure unité

géographique pour tester les différences de capital social ? C'est peu vraisemblable. S'il est possible que certains territoires wallons se caractérisent par des traditions spécifiques d'entraide, d'interconnaissance entre voisins, ou de relation à l'espace public, il n'y a aucune chance que la distribution géographique de telles traditions - si elles existent - corresponde aux frontières de quelque entité administrative que ce soit. Il faudrait alors pour étudier l'existence de ces pratiques, quitter le domaine de l'enquête quantitative et descendre à un niveau plus «microsocial» : on pourrait alors inverser la problématique et plutôt que d'étudier les pratiques sur un territoire préalablement défini, reconstruire le «territoire» à partir de la zone d'extension des pratiques. Une telle approche, complémentaire à celle de l'enquête, serait sûrement utile.

Le rôle du capital social dans le développement d'un territoire, plus fondamentalement, reste extrêmement controversé. Dans la théorisation la plus à la mode aujourd'hui, telle qu'elle se dégage des travaux de Robert Putnam en particulier, le «capital social», bien que mal défini, est supposé «causal» par rapport au développement du territoire ou de la communauté²⁸. Dans son ouvrage «fondateur» sur le développement régional en Italie²⁹, Putnam développe un effort proprement héroïque (et au moins partiellement convaincant) pour montrer que les différences de culture civique entre le nord et le sud de l'Italie sont *la cause* et non *l'effet* des différences de développement régional (via leur impact sur la gouvernance locale et régionale). Dans le cas de la Wallonie, toute réflexion dans ce sens serait évidemment absurde : l'histoire est connue et le déclin de ce que l'on a appelé «l'axe est-ouest» est d'abord dû à l'impact massif d'une transformation industrielle à l'échelle mondiale, qui conduisait à la fois à la réduction mondiale de l'emploi dans la sidérurgie et au déplacement progressif de son centre de gravité vers les pays émergents. La crise industrielle est donc indiscutablement première et l'analyse la plus évidente est d'interpréter les différences de capital social comme la résultante du délitement économique.

Si on arrête là l'analyse, alors l'étude du capital social, de ses conditions de production, de ses différences régionales, est sans intérêt. Il constitue une variable exclusivement dépendante, une variable *morte* pourrait-on dire puisqu'elle ne serait que causée et jamais causale. Mais on n'est nullement obligé de s'en tenir à une vision aussi unilatérale. Quelques questions fondamentales méritent d'être posées :

- si le mouvement «lourd» de transformation du capitalisme est sans conteste premier, ne peut-on imaginer que des traditions différentes dans les formes du capital social aient pu contribuer à en accentuer les effets ?
- là où des reconversions ont été tentées, la faiblesse du capital social dans certaines régions (et sa force dans d'autres) n'a-t-elle pas entravé (ou facilité) la réussite des différentes initiatives ?
- en tout état de cause, si l'on considère - légitimement - que l'emploi est la première des priorités pour la Wallonie, la fragilité du capital social dans les zones les plus touchées ne constitue-t-elle pas, de toute façon, un obstacle à la mise en œuvre d'une politique publique de création d'emplois ?
- et enfin, lorsque les politiques d'emploi peinent à faire sentir leurs effets, les traditions d'interconnaissance, d'entraide et de confiance mutuelle ne sont-elles pas de nature, au moins, à amortir le choc du chômage et à aider une société à rester vivable dans une période de fragilité économique ?

Il nous semble qu'un minimum d'attention réfléchi à ces questions justifie largement la poursuite de l'étude du capital social, de sa construction, de sa différenciation territoriale. On peut penser

que l'emploi est essentiel tout en admettant, d'abord, qu'un taux d'emploi ne peut suffire à lui seul à définir la bonne santé d'une société, et ensuite que les politiques de l'emploi ne peuvent se priver de réfléchir aux préconditions sociales de leur réussite ou de leur échec.

Bibliographie

FUTURIBLES, *Les valeurs des Européens*, n° spécial (277), juillet-août 2002.

HOUARD (J.), JACQUEMAIN (M.) (dir), *Capital social et dynamique régionale*, Bruxelles, De Boeck Université, 2006.

JACQUEMAIN (M.), «Le capital social : une introduction», in HOUARD (J.) et JACQUEMAIN (M.), *Capital social et dynamique régionale*, Bruxelles, De Boeck Université, 2006, p. 5-40.

OLSON (M.), *La logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978.

PUTNAM (R.), *Making Democracy work, Civic traditions in Italy*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

PUTNAM (R.), *Bowling alone*, New York, Simon and Schuster, 2000.

Notes

1 IWEPS : Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique. CLEO : Centre d'Étude de l'Opinion de l'Université de Liège. Enquête menée sur un échantillon de 2500 personnes représentatif de la population wallonne de 18 ans et plus entre novembre 2003 et janvier 2004 à la demande de la Présidence de la Région wallonne. Pour une première présentation (thématique) des résultats voir : HOUARD (J.) et JACQUEMAIN (M.) (éds), *Capital social et dynamique régionale*, Bruxelles, De Boeck Université, 2006.

2 À ce sujet voir l'introduction de l'ouvrage de Jean Houard et Marc Jacquemain cité *supra*.

3 Pour un exemple longuement détaillé voir PUTNAM (R.), *Bowling alone*, New York, Simon and Schuster, 2000, qui étudie la «distribution» du capital social aux États-Unis et tente d'expliquer pourquoi (selon l'auteur) ce «capital social» est déclinant. Bien sûr, le réseau de relations interpersonnelles peut aussi produire de la «mal gouvernance» lorsqu'il se dégrade en clientélisme ou en pratiques mafieuses. C'est ce que Putnam appelle la «face sombre» (*dark side*) du «capital social», dont l'actualité wallonne vient hélas de nous fournir quelques exemples typiques.

4 En particulier parce que le taux de non-réponse est, comme c'est toujours le cas, très élevé à cette question et on ne peut avoir aucune garantie que les non-répondants ressemblent aux répondants. En revanche, il n'y a pas de raison de supposer que le biais soit différent selon les provinces. On peut donc penser que l'ordre de grandeur des différences est respecté. Par ailleurs, le test des moyennes nous donne $P = 0,099$, ce qui n'est en principe pas suffisant pour conclure que toutes les provinces sont significativement différentes les unes des autres. Mais qu'il y en ait des plus pauvres et des plus riches ne fait guère de doute : lorsqu'on contraste, d'un côté le Luxembourg et le Brabant wallon, de l'autre Liège et le Hainaut (avec Namur en «cas intermédiaire»), on obtient $P = 0,027$.

5 Ce que l'on peut faire très simplement, en attribuant par exemple 0 pour «très difficilement», 1

pour «difficilement», etc. De manière générale, dans la suite du texte, on calculera des scores moyens lorsque les tableaux de pourcentage ne permettent pas de visualiser les différences parce qu'ils présentent trop de cellules. Cette méthode de calcul risque d'occulter, il est vrai, les distributions «bimodales» (par exemple lorsque dans une province, il y a à la fois plus de gens qui bouclent très facilement leur budget et plus de gens qui le bouclent difficilement). Mais on s'attachera à vérifier que la présentation sous forme de score synthétique ne masque pas des réalités trop hétérogènes.

6 La question était «avez-vous actuellement une activité professionnelle? ». Elle ne correspond donc pas forcément à la définition du BIT ou des enquêtes Forces de Travail d'Eurostat, chacun étant laissé libre, dans notre enquête de ce qu'il définit par «activité professionnelle». Mais, à nouveau, rien ne permet de penser que s'il y a une différence avec d'autres sources, celle-ci varie d'une province à l'autre.

7 Il ne s'agit ici que d'indications assez «grossières» : les études disponibles montrent que la *nature* de l'usage, tant de la télévision que d'Internet différencie les pratiques au moins autant, si pas plus, que *l'ampleur* de cet usage. Mais on ne disposait pas ici de chiffres suffisamment détaillés pour creuser davantage. On renverra pour plus de détail notre chapitre sur les médias dans l'ouvrage déjà cité : JACQUEMAIN (M.), *Le capital social est-il soluble dans les médias ? Le rôle de la télévision, d'Internet et des modes d'information* in HOUARD (J.), JACQUEMAIN (M.), *op. cit.*, p. 185-208. Ces deux conclusions ont été bien sûr établies *toutes autres choses étant égales*, c'est-à-dire en contrôlant le niveau d'étude, le sexe, le revenu et l'âge dont on sait qu'ils sont des déterminants essentiels, tant de la pratique télévisuelle que de l'usage d'Internet.

8 La précision est d'importance : si la consommation télévisuelle n'évolue plus très vite, celle d'Internet progresse rapidement. Les chiffres collectés entre novembre 2003 et janvier 2004 seront donc rapidement obsolètes. On peut s'attendre à ce qu'au fil du temps, l'importance de la consommation d'Internet s'accroisse très vite et que, compte tenu de l'effet de saturation, les différences entre provinces deviennent de moins en moins significatives.

9 Il ne fait pas de doute que si on comparait les provinces wallonnes aux provinces flamandes, les différences *internes* à chacune des deux régions apparaîtraient, par contraste, assez modestes.

10 On reviendra plus loin sur l'aide *donnée* comme indicateur d'engagement social.

11 Le dilemme de l'action collective tel qu'exposé par Mancur Olson dans son ouvrage célèbre *La logique de l'action collective* (Paris, PUF, 1978) revient à ceci : du strict point de vue de la rationalité économique (supposée intéressée et égoïste), il est souvent irrationnel de contribuer à l'effort collectif pour obtenir un bien public, puisque si nous sommes dans les conditions objectives pour l'obtenir, nous l'aurons (ou pas) indépendamment de notre contribution personnelle. Dans beaucoup de configurations, cependant, cette irrationalité dépend de la confiance que nous inspirent les autres contributeurs potentiels : nous sommes prêts à mettre notre écot si nous pouvons être raisonnablement assurés que les autres feront de même et que notre contribution ne sera pas perdue. C'est pourquoi le niveau de confiance «généralisée» régnant au sein d'une société donnée peut contribuer fortement à atténuer les dilemmes de l'action collective.

12 Pour une étude systématique de cette question, voir l'analyse de l'enquête sur les valeurs des Européens, dans *Futuribles*, n° spécial (277) : Les valeurs des Européens, juillet-août 2002.

13 Pour faciliter la lecture de l'indice : 1 = «aucune confiance» ; 2 = «pas très grande confiance» ; 3 = «assez grande confiance» ; 4 = «très grande confiance» et 5 = «confiance totale». La construction d'un indice «moyen» est, certes, partiellement arbitraire, mais elle évite de se retrouver devant un tableau avec 25 modalités à chaque fois, dont le sens général est difficile à dégager.

14 Pour information sur l'association entre la province de résidence et la confiance moyenne, le

coefficient Eta est de 0,122 pour la confiance dans les amis et de 0,129 pour la confiance dans les voisins.

15 Par contre, la confiance dans la famille ne distingue que faiblement les provinces.

16 Avec une nuance dans ce dernier cas : la confiance plus grande des Hennuyers dans l'Europe, qui s'explique par le fait que leur province a été directement bénéficiaire des mécanismes de solidarité européens via l'Objectif 1.

17 À savoir : les services sociaux, la Région wallonne, l'État belge, l'Europe, l'ONU, les Organisations humanitaires, les Organisations de défense de l'environnement, les services de santé, l'enseignement, la justice, la police, la presse, les syndicats, les responsables politiques.

18 Pour trancher ces questions, il faudrait une analyse multivariée. Mais cela dépasserait le cadre de cette contribution qui se veut avant tout descriptive, et non explicative.

19 Exactement comme la xénophobie, ainsi que l'ont montré de nombreuses études sociologiques, peut être largement déconnectée du contact effectif avec une population immigrée.

20 Bien sûr, il ne s'agit que d'un indicateur particulier du sentiment d'insécurité. Pour étayer des conclusions plus solides, il serait nécessaire de multiplier les angles d'approche.

21 Effectivement, lorsqu'on contrôle la variable «victimisation», on voit que la différence entre les provinces reste identique : ce qui signifie bien qu'il y a un effet du lieu d'habitation indépendant du taux de victimisation. Beaucoup d'éléments peuvent être suggérés pour interpréter ce contraste. Sans doute les cambriolages sont-ils plus nombreux dans le Brabant wallon et les actes de violence spectaculaires plus nombreux dans le Hainaut (on peut supposer que l'impact des «tueurs du Brabant» est aujourd'hui «amorti»). Il reste que l'importance du «climat général» dans la genèse du sentiment d'insécurité est ici particulièrement mise en évidence.

22 Précisons que lorsqu'on teste la différence entre les deux blocs ainsi constitués, elle est clairement significative, avec $P = 0,008$.

23 Rappelons que lors de l'enquête (novembre 2003 à janvier 2004), les élections législatives précédentes (juin 2003) étaient fort proches.

24¹ Précisons, pour éviter tout malentendu que ce texte a été écrit *avant* la mise en cause du PS de Charleroi dans toute une série d'affaires au printemps 2006.

25 Voir tout de même la tentative intéressante proposée dans PUTNAM (R), *Bowling alone*, *op. cit.*

26 Qui sont les suivants 1. Emprunter une petite somme d'argent ; 2. Pouvoir se confier.

3. Pouvoir se faire héberger ; 4. La connaissance de ses voisins ; 5. Les conflits de voisinage ; 6. La participation aux fêtes locales ; 7. La confiance généralisée en autrui ; 8. La confiance dans ses amis ; 9. La confiance dans ses voisins ; 10. L'indice de confiance général dans les institutions ; 11. La satisfaction par rapport à la vie en général ; 12. La satisfaction par rapport à son niveau de vie ; 13. La satisfaction par rapport à sa vie affective ; 14. La satisfaction par rapport à sa santé ; 15. L'optimisme face à l'avenir ; 16. L'envie de «tout plaquer» ; 17. Le sentiment de sécurité ; 18. Le pourcentage de victimisation effective ; 19. Avoir aidé ses proches ; 20. Avoir travaillé bénévolement pour la communauté ; 21. Le nombre d'associations auxquelles on appartient ; 22. L'appartenance à une association sportive ; 23. La proximité par rapport à un parti ; 24. Le vote aux dernières élections législatives. 25. Aller encore voter si les élections n'étaient plus obligatoires.

27 C'est ici que des analyses multivariées prendraient tout leur sens. Si l'on s'aperçoit, par exemple, qu'en contrôlant les principales variables sociologiques, des différences significatives entre provinces subsistent quant aux indicateurs de capital social, alors cela pourrait plaider pour l'existence de traditions provinciales qui ne s'expliquent pas seulement par le destin économique de chacune des provinces. Une telle analyse dépasse toutefois l'objectif que l'on s'est fixé dans cette contribution.

28 C'est cette hypothèse qui sert de fondement à toutes les études de la Banque Mondiale autour de son programme «capital social».

29 PUTNAM (R.), *Making Democracy work*, Princeton, Princeton University Press, 1993.

PDF généré automatiquement le 2020-06-25 05:17:28

Url de l'article : <https://popups.uliege.be:443/1374-3864/index.php?id=361>